

Etude des perspectives de l'après-guerre

George W. Spinney estime qu'il faudra du courage et de la volonté dans cette période

LE PRESIDENT DE LA BANQUE DE MONTREAL PARLE AUX ACTIONNAIRES A LA 127IEME ASSEMBLEE ANNUELLE

Le Canada possède des avantages primordiaux qui sont très prometteurs

L'ampleur des problèmes économiques et sociaux au Canada dans l'après-guerre a été traitée par George W. Spinney, C.M.G., président de la Banque de Montréal, hier, lors de la 127ème assemblée annuelle. Il a demandé aux Canadiens de s'armer de courage et de voir les choses telles qu'elles sont si on veut passer sans dommage la pénible transition qui suivra la fin de la guerre.

Le président a parlé d'abord des problèmes de l'après-guerre et de la révision de la loi des banques. Le président a surtout fait allusion aux discussions qui ont eu lieu au comité de la Chambre des communes relativement aux réserves internes ou contingentes.

Pour ce qui est de la révision de la loi des banques, M. Spinney a déclaré que "le système bancaire au Canada a attiré beaucoup l'attention du public depuis notre dernière assemblée, tout particulièrement en marge de la révision de la loi des banques. Comme le gérant général traitera de la question en détail, je ne parlerai que de la diminution de la valeur nominale des actions bancaires et des longues discussions au comité et à la Chambre des communes à propos des réserves internes ou contingentes.

"Conformément à la recommandation du comité, le Parlement a décidé, que la valeur nominale des actions de toutes les banques soit réduite de \$100 à \$10 l'action". Le résultat de cela, dans notre cas, c'est qu'au lieu d'avoir 360,000 actions de \$100 chacune, nous en avons 3,600,000 de \$10. Avec le temps, le résultat de cette division c'est que la répartition des actions sera plus étendue, ce qui sera une excellente chose.

Réserves contingentes

La question des réserves internes ou contingentes a pris passablement de temps aux séances du comité de la banque et du commerce. Comme au cours des discussions on a été à même de se rendre compte de nombreuses fausses interprétations, je crois devoir donner quelques précisions à ce sujet.

"Me permettez-vous, dès le début, de dire que la coutume d'ajouter aux réserves internes ou contingentes d'une banque, lorsque la chose est possible, pour, en quelque sorte, constituer un "cousin" pour les mauvaises années lorsque les prêts sont mauvais et que l'actif peut être entamé, en est une qui a fait ses preuves dans tous les pays? On a reconnu que c'était là la meilleure protection des déposants. Dès les premières législations bancaires, il a été admis qu'en évaluant l'actif, il fallait allouer pour des pertes probables et improbables. En fait, les lois sur lesquelles nous opérons nous obligent à agir ainsi. L'histoire bancaire au Canada établit clairement que bien des difficultés des premiers temps auraient pu être évitées si on avait mis certaines sommes de côté pour des pertes imprévues; c'est le cas non seulement pour les banques qui ont failli mais aussi pour celles qui ont dû se fusionner. Dans nombre de cas ces fusions n'auraient pas été nécessaires si on avait eu des réserves suffisantes.

"Il est clair que la banque commerciale doit assumer certains risques. Bien qu'on s'entoure de toutes les précautions possibles, le mieux qu'on puisse faire c'est encore de réduire les risques de pertes au minimum. L'expérience enseigne que dans un cycle quelconque d'années, des pertes sont encourues, pertes qui ne pouvaient être prévues ni prévenues par le banquier. Aucune banque ne peut donner un service continu au public sans subir des pertes et aucune banque ne peut opérer prudemment sans se constituer des réserves pour faire face à ces pertes. La base fondamentale d'un système bancaire repose sur la confiance du public et cette confiance est facilement détruite par une forte diminution soit des recettes, soit des réserves connues. Les réserves internes constituent le seul moyen dont disposent les banques pour couvrir les pertes imprévues et répartir ces pertes sur les bonnes et les mauvaises années.

"La Banque de Montréal a eu pour politique de créer de ces sortes de réserves. Il est bien douteux que nous aurions pu résister, au cours des 127 dernières années, aux tempêtes qui ont déferlé sur le monde et continué à remplir nos fonctions vis-à-vis du public si les administrateurs, dans les bonnes années, n'avaient prudemment mis de côté des sommes raisonnables pour faire face aux changements inévitables qui se produisent et aux résultats que ces changements peuvent avoir sur l'actif de la banque. Nous avons à l'heure actuelle la responsabilité de \$1,420,000,000 de dépôts que nous ont confiés 1,300,000 déposants. Notre passif vis-à-vis de ces déposants est, en fait, un passif à demande et cela doit être le premier souci des administrateurs lorsqu'ils étudient la valeur négociable de l'actif.

"On a discuté longtemps au comité pour savoir si les réserves internes ou contingentes devaient être révélées. J'y suis opposé parce que je crois que ce ne serait pas dans l'intérêt public. A certaines époques, ces réserves peuvent fluctuer beaucoup et cela pourrait affecter le public et faire naître des craintes injustifiées. Les réserves pour contingences fluctuent nécessairement avec les temps. Leur publica-



GEORGE W. SPINNEY, C.M.G. Président

tion sans explications, qui en pratique ne pourraient être données sans violer les relations confidentielles entre le banquier et le client, serait non seulement dangereuse mais trompeuse pour les déposants et les actionnaires.

"Je n'ai pas l'intention de discuter longuement la question de l'impôt sur les réserves contingentes vu que cela a été fait par le ministre des Finances au comité de la banque et du commerce. On a établi clairement, toutefois, que des réserves raisonnables contre des pertes doivent être considérées comme une dépense et donc comme des frais lorsqu'il s'agit de computer l'impôt sur le revenu.

M. Spinney a insisté longuement sur la question des plans de l'après-guerre, sur la "sécurité sociale", la finance et le commerce.

Les réalités de l'après-guerre

"Grâce au courage et aux sacrifices de tous ceux qui se battent à la ligne de feu et aux efforts de tous ceux qui remplissent fidèlement leurs fonctions dans leurs sphères respectives au pays, les Nations-Unies se sont engagées définitivement cette année sur la route de la victoire. Il est donc naturel, bien qu'on sache qu'il reste beaucoup à faire avant d'avoir atteint le but ultime, que les pensées humaines convergent de plus en plus vers l'après-guerre. Il est clair qu'au Canada, après cette lutte dure et pénible, on croit, de plus en plus à la possibilité d'une ère nouvelle d'où naîtront des jours meilleurs pour nous et nos enfants. C'est pourquoi la préparation de l'après-guerre reste le grand sujet de la discussion. "Du travail pour tous" et la "Sécurité sociale" sont des mots qui sont sur toutes les lèvres. Mais à mesure que nous nous approchons de la

Le Canada dispose de bons atouts pour l'après-guerre

Je ne suis pas un pessimiste pour ce qui est des possibilités de notre pays dans l'après-guerre. Le Canada débutera dans cette période avec de gros atouts de son côté. Par suite du stimulant de la production de guerre, notre économie est mieux équilibrée, mieux diversifiée entre les industries primaires et manufacturières. Notre population a développé de nouvelles connaissances. Une véritable révolution s'est accomplie dans nos méthodes de production et nos techniques, choses fort prometteuses pour l'avenir. Je crois aussi que notre réputation à grands côtés les autres nations, facteur d'importance lorsqu'il s'agit de commerce international. De plus nous avons réussi à accomplir notre vaste mobilisation de nos ressources matérielles sans assujettir notre économie et notre population aux cruelles injustices de l'inflation. Il me semble que l'espoir que nous avons d'atteindre nos buts de l'après-guerre doit reposer sur ces avantages.

fin de la guerre, ces plans de l'après-guerre, qui, au début, constituaient un sujet de conversation agréable qui n'engageait pas à grand-chose, commencent à s'avérer d'une réalité économique assez ardue.

"Comme tout le monde, je suis le premier à souhaiter que nos plans se réalisent mais très souvent je me demande si on conçoit bien tout ce qu'il faut faire pour que ces beaux plans se réalisent. En fait, on dirait que nombre de gens croient que cet âge d'or de demain, où tout le monde sera en sûreté, où tout le monde sera plus riche et évidemment plus heureux, peut nous être donné tout simplement par arrêté ministériel. Il faut pourtant se rendre compte que le retour de l'industrie à la production civile, le réembauchage de nos soldats et de nos ouvriers, dans des entreprises de paix et la restauration de notre commerce extérieur sur une base satisfaisante, vont comporter des problèmes d'une très grande envergure. Après que toutes les agences du gouvernement auront fait tout ce pour quoi elles ont été constituées, il faut bien se rendre compte qu'il nous faudra encore tout notre courage, tout notre ingéniosité et le concours de tous ceux qui sont en autorité.

"Si nous laissons le gouvernement faire tout, nous nous achemi-

nerons sur la route suivie par l'Allemagne, route qui conduit au régime totalitaire. Or, c'est justement contre cela que nous nous battons outre-mer. Ici aussi il nous faut nous battre, dès le début, contre cela.

"N'oublions pas qu'un simple retour aux conditions de l'avant-guerre ne sera pas suffisant. Il y a de nos jours quelque chose comme 1,300,000 Canadiens de plus dans les industries et dans les armées. Notre commerce d'exportation est de l'ordre de plus de trois milliards de dollars par année, à peu près trois fois ce qu'il était avant la guerre mais il est probable que pas plus de 25% de nos exportations actuelles constituent du commerce ordinaire de temps de paix. Ces quelques faits établissent clairement que le changement de notre économie ne sera pas facile.

La base de la sécurité

"Il est bien probable que les vendeurs de panacées à tous les maux seront très actifs au cours des prochaines années. Il sera bon de ne pas tout accepter ce qu'ils auront à nous offrir. Nous devons aussi comprendre exactement la signification de certaines mesures qui peuvent assurer la redistribution des marchandises et de services mais qui par elles-mêmes n'augmentent pas la productivité. Quelques-unes de ces mesures sont probablement excellentes au point de vue humanitaire et social mais l'ose croire qu'on ne fera pas l'erreur de penser qu'elles sont des chemins de raccourci vers la prospérité. Du travail pour tous, selon moi, ne veut pas nécessairement dire que tout le monde sera heureux. Il peut y avoir du travail pour tous dans un pays d'esclaves comme les populations opprimées d'Europe l'ont appris à leurs dépens. Il peut aussi y avoir du travail inutile et improductif, donc sans bénéfices pour la communauté et en même temps dégradant pour l'individu. Un revenu national élevé n'est pas non plus le but ultime d'une politique économique. Le revenu national peut augmenter par suite d'une inflation des prix. Une telle augmentation n'améliorerait aucunement les conditions de vie mais rendrait tout simplement la vie plus dispendieuse pour tous.

D'après moi, les objectifs réels que nous devons viser pour l'après-guerre comprennent l'emploi pour tous provenant d'une activité productive et sous un régime de liberté individuelle susceptible de conduire à un standard de vie élevé. Je ne connais pas d'autres objectifs susceptibles de donner satisfaction à un peuple progressif et épris de liberté. Je ne connais pas non plus de façon d'en arriver à ces buts sans une production élevée et des échanges de produits dans nos propres frontières et à l'extérieur.

Quelques objectifs pratiques

Si on accepte ces objectifs et si on garde bien dans l'esprit les avantages dont nous disposons déjà, on peut en arriver à des résultats pratiques. En premier lieu, il semble essentiel que le succès que nous avons eu à date en maintenant les prix à de bas niveaux, se continue au cours de la période de rajustement. A venir jusqu'à aujourd'hui, nous avons pu nous prémunir contre l'inflation parce que comme peuple nous avons eu le bon sens et la volonté de faire ce qui était nécessaire. Nous nous sommes pliés aux différentes mesures de contrôle parce que nous l'avons voulu, il y a plus que cela cependant et c'est que nous avons réalisé la valeur et la signification de l'épargne volontaire comme en font foi nos campagnes d'emprunts de la Victoire et de Certificats d'Épargne. Nous avons ainsi maintenu le coût de la vie à un bas niveau et nous avons constitué une réserve financière pour des millions d'individus.

En deuxième lieu, je crois que les relations entre le gouvernement et l'entreprise privée après la guerre peuvent faire beaucoup pour influencer pour le mieux ou pour le

pire les conditions des progrès économiques de l'avenir. Je suis convaincu que la dépendance gouvernementale signifierait la négation des qualités fondamentales qui doivent être à la base d'une économie progressive et démocratique. D'un autre côté, on ne peut ignorer le fait qu'en raison du coût de la reconstruction et des mesures de sécurité sociale de différents genres, les besoins financiers du gouvernement resteront à un niveau sensiblement plus élevé qu'avant la guerre. Il s'ensuit que la répartition du coût du gouvernement prend une importance primordiale. Si les dépenses du gouvernement sont, en effet, réparties de telle façon que les initiatives ne soient plus possibles et soient décourageantes pour les individus et les entreprises, le résultat net de tout cela c'est que les Canadiens verront diminuer les occasions de travail et le standard de vie.

Je ne crois pas non plus que ce problème puisse être solutionné par des dépenses déficitaires du gouvernement en se basant sur la théorie facile que "nous devons cette dette à nous-mêmes, donc il importe peu qu'elle soit grosse". Je crois que c'est justement parce que nous devons cette dette à nous-mêmes, parce que les obligations que les Canadiens détiennent aujourd'hui représentent le fruit de leur travail, leurs épargnes et leur es-

prit de sacrifice pendant toutes les années de la guerre et leur actif pour l'avenir, que l'augmentation de la dette a une grande importance. Je ne suis pas alarmé de l'ampleur de notre dette nationale. Au contraire, je crois, compte tenu de nos capacités de production présentes et futures, qu'elle n'est pas hors de proportion. Toutefois si, au cours des années, nous continuons à augmenter notre dette en nous basant sur des théories absurdes, alors nous n'aurons que nous à blâmer si par suite de cette dette énorme la puissance d'achat du dollar diminue. Je ne dis pas que les dépenses du gouvernement au cours de chaque année devraient être couvertes par les impôts mais je crois que sur une période d'années, le revenu du gouvernement doit s'équilibrer raisonnablement avec les dépenses si on veut que la valeur de la dette et de la monnaie de même que la confiance continuent à se maintenir. Je crois de plus que la période de reconstruction doit être basée sur le processus de production par voie de l'initiative privée plutôt que par voie de l'Etat.

Le commerce étranger

L'esprit d'initiative et d'entreprise ne peut s'exercer dans un meilleur domaine que celui du commerce d'exportation. Il nous faudra déployer un grand effort pour arriver à nous frayer une place sur les marchés internationaux. Même dans les conditions les plus favorables, notre succès sur les marchés d'exportation dépendra de la qualité et des prix des marchandises que nous aurons à offrir. Le coût élevé de la production chez nous peut constituer un facteur adverse. Nous ne pouvons nous attendre non plus à ce que les exportateurs étrangers soient prêts à payer pour des produits qui n'auront pas la qualité voulue. Je n'hésite pas à dire que le Canada, avec ses vastes ressources naturelles et les grandes qualités de sa population, a des chances exceptionnelles. Je ne vois pas pourquoi le Canada, s'il sait se servir habilement de ce qu'il possède, ne pourrait pas, sur les marchés du monde, se créer la réputation de n'avoir que des marchandises de première qualité.

D'autre part, lorsque nous songerons à organiser notre commerce d'exportation, nous devons résoudre le problème du paiement par nos clients étrangers. Nous avons, dans une large mesure, réglé ce problème au cours de la guerre en donnant nos marchandises. Il sera probablement nécessaire, pour un certain temps après la guerre, de continuer un peu cette politique

qui sera comme notre part à la réhabilitation de ces pays. Si on continuait toutefois ce régime sur une haute échelle, cela voudrait dire que nous puiserions dans nos ressources financières pour payer nos exportations au lieu d'en recevoir paiement sous forme d'autres marchandises. Il s'ensuit donc qu'il nous faudra faire face aux réalités dans le domaine du commerce et de la finance.

Les Canadiens, par suite de l'intérêt que nous avons à la restauration du commerce et par suite aussi de notre position créditrice, doivent être particulièrement intéressés à un Fonds International Monétaire et à une Banque de Reconstruction Internationale qui ont été mis de l'avant à Bretton Woods. Certains détails de ces organisations peuvent porter à la critique mais je crois que la mise en application des principes de ces deux organisations est de nature à remettre sur pied le commerce international si important pour tous les pays.

La sécurité par le risque

Pour moi, en se basant sur les conditions qui prévalent au Canada, il n'y a aucune conclusion à tirer lorsqu'on veut déterminer nos objectifs d'après-guerre et c'est que la sécurité économique et stable ne peut être atteinte sans risque. J'ignore si c'est là une loi économique mais je suis convaincu que c'est là une loi de la vie. Cela, à première vue, peut sembler une doctrine assez curieuse à énoncer par un banquier vu que les banques, plus que toutes autres institutions, sont supposées être ordinairement plus que prudentes et n'aiment pas jouer avec les risques. On aura donc raison de demander alors la fonction que les banques sont appelées à remplir dans des conditions comme celles que je viens de mentionner.

Ma réponse est qu'aucune banque ne sera en mesure de remplir adéquatement ses fonctions de l'après-guerre si elle n'entre dans cette période avec le courage et la confiance qui ne peuvent naître que de la solidité provenant d'une politique saine appliquée pendant des années. La Banque de Montréal, au cours des années de l'après-guerre, a bien l'intention de continuer cette politique qui, dans le passé, a fait son succès. Bien que nous soyons fiers de nos longues traditions, cela ne veut pas dire, toutefois, que nous serons liés par ces traditions. Toujours nous chercherons à étendre et à améliorer nos services et à jouer un rôle courageux et progressif au cours des années à venir.